



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 20 NOVEMBRE 2023

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil municipal :
le 14/11/2023

Publication :
le 24/11/2023

Délibération n° D-2023-409

Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique - Site de
Port Boinot - Lots n°2, 3, 4, 5, 6, 7 9, 11a, 12, 17, 18 - Avenants
n°2 et 3

Président :

Monsieur Jérôme BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Michel PAILLEY, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Hervé GERARD, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noélie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Mélina TACHE, Madame Fatima PEREIRA, Madame Ségolène BARDET, Monsieur Baptiste DAVID, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Aurore NADAL, Madame Yvonne VACKER, ayant donné pouvoir à Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Madame Jeanine BARBOTIN

Direction Patrimoine et Moyens

**Marchés de travaux - Maison Patronale et Fabrique -
Site de Port Boinot - Lots n°2, 3, 4, 5, 6, 7 9, 11a, 12,
17, 18 - Avenants n°2 et 3**

Monsieur Elmano MARTINS, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

L'opération Port-Boinot a transformé, depuis l'été 2021, le site des anciennes usines de chamoiserie Boinot en un vaste espace paysagé respectant la mémoire du passé industriel et marquant l'entrée dans le Parc Naturel du Marais poitevin.

Par délibérations du 21 novembre 2022 et du 30 janvier 2023, le Conseil municipal a approuvé les marchés de travaux de la réhabilitation de la Maison Patronale et de la Fabrique situées sur ce site.

Un avenant n°1, pour tous les marchés de travaux, a été approuvé pour la mise en place de la plateforme EDIFLEX de gestion financière des marchés au Conseil municipal du 20 mars 2023.

Par délibération du 26 juin 2023, le Conseil municipal a approuvé les avenants n°2 aux marchés de travaux, pour les lots n°1, 2, 5, 7, 8 et 14.

A ce jour, des adaptations de chantiers ou adaptations en vue de l'installation du preneur, sont nécessaires sur les lots suivants :

Lot n°2 - GROS OEUVRE – Avenant n°3

- Maison patronale : plus-value pour rénovation complète des balustrades en garde-corps sur toiture terrasse, démolition et reconstruction du mur en héberge au R+1 ; moins-value pour suppression des travaux en extérieur (emmarchement, bac dégraisseur et regards) ;

- Fabrique : plus-value : 1 mois de location de grue supplémentaire, encastrement sur façade des coffrets électriques, mise en valeur du mur de refend intérieur, démolition et reconstruction de la pointe du refend et du plancher en toiture terrasse ; moins-value : suppression des regards en extérieur.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 28 855,64 € HT, soit 34 626,77 € TTC.

Lot n°3 – CHARPENTE BOIS - Avenant n°2

- Maison patronale : moins-value pour réutilisation de bois issu de la Fabrique, suppression de la volige sous couverture tuiles, plus-value pour renforcement des appuis de la charpente conservée, traitement fongicide et insecticide des bois plancher et charpente ;

- Fabrique : chevronnage entre couverture zinc et panneaux de toiture, création de débord de toit en partie Nord, planche de rive aux égouts sans débord de toit.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 11 213,20 € HT soit 13 455,84 € TTC.

Lot n°4 - OSSATURE METALLIQUE - Avenant n°2

- Maison patronale : suppression des poutres métalliques sous toiture terrasse (terrasse en dalle béton neuve), remplacement des tubes carrés par plats métalliques dans la salle 2 en renfort de plancher bois, remplacement de la galvanisation par peinture de la structure métallique de plancher.

Montant de la moins-value : - 13 102,46 € HT soit - 15 722,95 € TTC.

Lot n°5 : COUVERTURE ZINC TUILES ARDOISES - Avenant n°3

- Maison patronale : chéneau créé suite à la reconstruction du mur en héberge, sortie de toit pour future hotte cuisine, façonnage et habillage zinc de la souche

Soit un montant total pour l'avenant n° 3 de 4 421,07 € HT soit 5 305,28€ TTC.

Lot n°6 – ETANCHEITE MULTI-COUCHES - Avenant n°2

- Maison patronale : suppression de la démolition étanchéité non réalisée sur la toiture terrasse, plus-value pour caillebotis en résine en pied des 3 portes sur terrasse.

Montant de la moins-value : - 8 281,87 € HT soit – 9 938,24 € TTC.

Lot n°7 - MENUISERIES EXTERIEURES BOIS - Avenant n°3

- Maison patronale : création d'un volet persienne devant entrée d'air de la future cuisine ;

- Fabrique : création de portes coulissantes devant la série de coffrets façade boulevard Main.

Soit un montant total pour l'avenant n°3 de 1 946,09 € HT, soit 2 335,31 € TTC.

Lot n°9 – CLOISONS SECHES – FAUX PLAFONDS - Avenant n°2

- Maison patronale : modification des plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage : sanitaires et local hotte cuisine, fermeture provisoire entre zone Nord et Sud.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 14 851,51 € HT soit 17 821,81 € TTC.

Lot n°11a – MENUISERIES INTERIEURES - Avenant n°2

- Maison patronale : modification des plans du rez-de-chaussée et du 1^{er} étage, porte du local réserve et porte du local hotte cuisine à deux vantaux.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de de 5 262,31 € HT, soit 6 314,77 € TTC.

Lot n°12 – CARRELAGE – FAÏENCE - Avenant n°2

- Maison patronale : création de surbats pour mobilier cuisine.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 1 405,44 € HT soit 1 686,53 € TTC.

Lot n°17 – CHAUFFAGE VENTILATION - Avenant n°2

- Maison patronale : moins-value sur déposes et plus-value sur climatisation du local poubelle

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 925,25 € HT soit 1 110,30 € TTC.

Lot n°18 - ELECTRICITE - Avenant n°2

- Maison patronale : travaux nécessaires en prévision de l'installation de la hotte du futur preneur.

Soit un montant total pour l'avenant n°2 de 2 000,00 € HT soit 2 400,00 € TTC.

Lot n°	Titulaire	Montant marchés initiaux (en € HT) (toutes tranches incluses)	Montant des marchés incluant les avenants précédents (en € HT)	Avenant n°	Montant de l'avenant (en € HT)	% total des avenants par rapport au marché initial	Nouveau montant des marchés (en € HT) (toutes tranches incluses)	Nouveau montant des marchés (en € TTC) (toutes tranches incluses)
2	UNISCOP	1 306 289,28	1 328 939,06	3	28 855,64	3,94	1 357 794,70	1 629 353,64
3	POUGNAND	425 147,56	425 147,56	2	11 213,20	2,64	436 360,76	523 632,91
4	PETIT	45 931,62	45 931,62	2	-13 102,46	-28,53	32 829,16	39 394,99
5	ROBERT	176 528,05	158 270,46	3	4 421,07	-7,84	162 691,53	195 229,84
6	SOPREMA	35 880,26	35 880,26	2	-8 281,87	-23,08	27 598,39	33 118,07
7	RIDORET	277 402,11	285 086,76	3	1 946,09	3,47	287 032,85	344 439,42
8	MARCHET	97 800,22	105 250,22	3	4 474,80	12,19	109 725,02	131 670,02
9	RIDORET	378 650,00	378 650,00	2	14 851,51	3,92	393 501,51	472 201,81
11a	MENUISERIE GIRARD	215 088,35	215 088,35	2	5 262,31	2,45	220 350,66	264 420,79
12	B2S	106 741,92	106 741,92	2	1 405,44	1,32	108 147,36	129 776,83
17	HAYE JARRIAU	345 857,74	345 857,74	2	925,25	0,27	346 782,99	416 139,59
18	EEAC	200 739,91	200 739,91	2	2 000,00	0,99	202 739,91	243 287,89

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les avenants aux marchés de travaux comme énoncés ci-dessus ;
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à les signer ainsi que toutes pièces afférentes, le cas échéant.

**LE CONSEIL
ADOPTE**

Pour : 45
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 0

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Sophie BOUTRIT

Jérôme BALOGÉ